



Comment rédiger un CV ?

(Un cv ne doit pas dépasser une page.)

Information personnelle :

Vos nom et prénom avec une adresse mail professionnelle de contact et un numéro de téléphone auquel vous êtes joignable. La photo est facultative.

Titre explicite : intitulé du poste ou secteur d'activité souhaité

Expérience professionnelle :

Détail des expériences avec les intitulés de poste, dates précises, les lieux, types de contrats...

Ex :

Janvier 2013-Décembre 2014 - (CDD) *Réceptionniste* - Hôtel Luxe - Paris

- accueil des clients
- gestion des entrées et sorties

Education et formation :

Formations et diplômes avec les dates d'obtention, par ordre chronologique.

Ex :

2012 : Obtention BTS Tourisme (Educatel)

2009 : Baccalauréat

Informations complémentaires :

Informatique

Langues

Sports

Hobbys